



No de résolution
ou annotation

8 septembre 2025

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 8 septembre 2025 à 18 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Gérard Tremblay, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Kevin Stoddard, Clifford Lancaster, Guy Boutin et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
Le 8 septembre 2025 à 18 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 3.1. Achat et installation de 3 bornes fontaines – Soumissions reçues
- 4. Administration – Direction générale
 - 4.1. Lot no 5 534 094 – Offre d'achat – Contre-offre
- 5. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour
- 6. Levée de la réunion

2025-09-08-01

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM
Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2025-09-08-02

- 3. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX
 - 3.1. Achat et installation de 3 bornes fontaines – Soumissions reçues
CONSIDÉRANT l'appel d'offre no 2025-06 *Achat et installation de trois bornes fontaines* publié sur SEAO;
CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Harca Excavation inc.	137 340,00 \$
Excavation Lyndon Betts	157 000,00 \$
E.W. Excavation	159 000,00 \$
Les Entreprises Delorme	171 506,00 \$
Excavation A.R. Valois inc.	179 958,04 \$
J. Noël Francoeur inc.	187 120,00 \$
Cité Construction TM inc.	396 650,00 \$

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission et d'accorder le contrat à Harca Excavation inc. pour l'achat et l'installation de trois bornes fontaines au montant de 137 340 \$, taxes en sus.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2025-09-08-03

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

4. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

4.1. Lot no 5 534 094 – Offre d’achat – Contre-offre

CONSIDÉRANT l’offre d’achat de la Ville de Richmond pour le lot no 5 534 094 pour fins de parc;

CONSIDÉRANT les contre-offres du propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE pour la Ville il est préférable d’être propriétaire du terrain;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de retenir la contre-offre de la Quincaillerie Richmond inc. incluant une servitude de passage de 3 mètres de large le long du bâtiment du 220 rue Principale Nord; QUE cette servitude s’éteigne avec la fermeture du commerce faisant affaire à cette adresse, le tout pour une somme de 58 000 \$; qu’un montant équivalent soit puisée du surplus accumulé pour en acquitter le paiement; QUE l’achat du terrain est pour des fins de parc; que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L’ORDRE DU JOUR

Aucune question n’est adressée aux membres du conseil.

2025-09-08-04

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 18 h 20, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)

MAIRE

(SIGNÉ)

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l’entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 816.

(SIGNÉ)

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier